
**Optique et instruments
ophtalmiques — Corrélation des
optotypes**

Ophthalmic optics and instruments — Correlation of optotypes

Sample Document

get full document from standards.iteh.ai



Numéro de référence
ISO/TR 19498:2015(F)

© ISO 2015

Sample Document

get full document from standards.iteh.ai



DOCUMENT PROTÉGÉ PAR COPYRIGHT

© ISO 2015, Publié en Suisse

Droits de reproduction réservés. Sauf indication contraire, aucune partie de cette publication ne peut être reproduite ni utilisée sous quelque forme que ce soit et par aucun procédé, électronique ou mécanique, y compris la photocopie, l'affichage sur l'internet ou sur un Intranet, sans autorisation écrite préalable. Les demandes d'autorisation peuvent être adressées à l'ISO à l'adresse ci-après ou au comité membre de l'ISO dans le pays du demandeur.

ISO copyright office
Ch. de Blandonnet 8 • CP 401
CH-1214 Vernier, Geneva, Switzerland
Tel. +41 22 749 01 11
Fax +41 22 749 09 47
copyright@iso.org
www.iso.org

Sommaire

Page

Avant-propos	iv
1 Domaine d'application	1
2 Exigences générales relatives aux optotypes	1
3 Corrélation des optotypes	1
3.1 Choix des optotypes pour les essais de corrélation	1
3.2 Champ de présentation	1
3.3 Présentation des optotypes	1
3.4 Verres correcteurs	2
3.5 Distance d'examen	2
3.6 Luminance	2
4 Attribution d'un score d'acuité	2
5 Évaluation de l'équivalence de deux types d'optotypes	3
6 Signification de la différence entre les deux moyennes	3
Bibliographie	5

Sample Document

get full document from standards.iteh.ai

Avant-propos

L'ISO (Organisation internationale de normalisation) est une fédération mondiale d'organismes nationaux de normalisation (comités membres de l'ISO). L'élaboration des Normes internationales est en général confiée aux comités techniques de l'ISO. Chaque comité membre intéressé par une étude a le droit de faire partie du comité technique créé à cet effet. Les organisations internationales, gouvernementales et non gouvernementales, en liaison avec l'ISO participent également aux travaux. L'ISO collabore étroitement avec la Commission électrotechnique internationale (IEC) en ce qui concerne la normalisation électrotechnique.

Les procédures utilisées pour élaborer le présent document et celles destinées à sa mise à jour sont décrites dans les Directives ISO/IEC, Partie 1. Il convient, en particulier de prendre note des différents critères d'approbation requis pour les différents types de documents ISO. Le présent document a été rédigé conformément aux règles de rédaction données dans les Directives ISO/IEC, Partie 2 (voir www.iso.org/directives).

L'attention est appelée sur le fait que certains des éléments du présent document peuvent faire l'objet de droits de propriété intellectuelle ou de droits analogues. L'ISO ne saurait être tenue pour responsable de ne pas avoir identifié de tels droits de propriété et averti de leur existence. Les détails concernant les références aux droits de propriété intellectuelle ou autres droits analogues identifiés lors de l'élaboration du document sont indiqués dans l'Introduction et/ou dans la liste des déclarations de brevets reçues par l'ISO (voir www.iso.org/brevets).

Les appellations commerciales éventuellement mentionnées dans le présent document sont données pour information, par souci de commodité, à l'intention des utilisateurs et ne sauraient constituer un engagement.

Pour une explication de la signification des termes et expressions spécifiques de l'ISO liés à l'évaluation de la conformité, ou pour toute information au sujet de l'adhésion de l'ISO aux principes de l'OMC concernant les obstacles techniques au commerce (OTC), voir le lien suivant: [Avant-propos — Informations supplémentaires](#).

Le comité chargé de l'élaboration du présent document est l'ISO/TC 172, *Optique et photonique*, sous-comité SC 7, *Optique et instruments ophtalmiques*.

Optique et instruments ophtalmiques — Corrélation des optotypes

1 Domaine d'application

Le présent Rapport technique spécifie une méthode de corrélation entre un ensemble donné d'optotypes et l'optotype normalisé (anneau de Landolt) formé et présenté comme spécifié dans l'ISO 8596.

Toutes les méthodes d'essai sont des essais de type, qui peuvent être remplacés par des méthodes d'essai équivalentes appropriées.

2 Exigences générales relatives aux optotypes

La dimension de chaque ensemble d'optotypes est spécifiée en utilisant la dimension de l'anneau de Landolt normalisé qui présente un même niveau de reconnaissance avec la méthode décrite à l'[Article 3](#).

Cela signifie que la dimension d'un ensemble d'optotypes est la dimension de l'ensemble ayant une acuité nominale de 1,0 agrandie ou réduite d'un multiple du rapport 1,2589 (voir l'ISO 8596:2009, Article 4).

3 Corrélation des optotypes

3.1 Choix des optotypes pour les essais de corrélation

Il convient d'utiliser un nombre de degrés ou d'échelons suffisant pour obtenir la courbe d'occurrence de vision pour l'optotype normalisé et l'optotype étudié.

La plage de dimensions décimales recommandée pour l'acuité est de 2,0 à 0,4 par pas de 0,1 unité LogMAR.

3.2 Champ de présentation

Le champ de présentation est circulaire et d'un diamètre de $4^\circ \pm 1^\circ$. Le champ environnant a un diamètre de $15^\circ \pm 1,5^\circ$ et il est éclairé de manière homogène afin de ne pas influencer sur le mesurage. La luminance du champ environnant ne dépasse pas celle du champ de présentation.

3.3 Présentation des optotypes

3.3.1 Lorsqu'un mesurage de l'acuité visuelle est réalisé avec l'anneau de Landolt à huit positions pour les besoins de la corrélation, 120 présentations sont réalisées avec un anneau à la fois, les positions de l'anneau pour les présentations successives étant dans un ordre aléatoire. Les optotypes à corrélérer sont également présentés un par un, dans un ordre aléatoire, jusqu'à ce qu'une série de 120 présentations ait été réalisée. Au cours des 120 présentations, les différents optotypes de chaque ensemble sont représentés approximativement le même nombre de fois.

3.3.2 Le nombre 120 est divisible par 2, 3, 4, 6, 8, 10, 12, 15, 20, 30, 40 et 60. Par conséquent, lorsque les ensembles d'optotypes comportent l'un de ces nombres d'optotypes différents, il est possible de représenter chaque optotype le même nombre de fois en 120 présentations. La comparaison commence avec un optotype assez grand pour conduire à une occurrence de vision de 100 %. Les mesurages sont réalisés à la fois avec des anneaux de Landolt à huit positions et les optotypes de même dimension qui sont corrélés. Une fois cette étape terminée, la procédure est répétée avec des dimensions de plus en plus petites jusqu'à ce que le taux d'échec corresponde au niveau associé à la possibilité de deviner de 0,125. Cette probabilité p liée à la possibilité de deviner de 0,125 résulte du choix de huit optotypes différents